

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

CAFEMATIC MR BELHAOUANE
Facturation
43 RUE MARECHAL LYAUTHEY
Appartement 1001
59370 MONS EN BAROUEL

Numéro TVA: FR58821975364

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Montants exprimés en Euros
3106X15 - ESPRESSO SUCRE X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	47,70	2	27%	69,64
3120X15 - ROYALCAO AROME CACAO X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	48,42	2	27%	70,69
3126X15 - CAPPUCCINO CAFE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	0,00	1	27%	0,00
OFFERT suite non-conformités lors de la première livraison					
3130X15 - CAPPUCCINO CARAMEL X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	52,02	2	27%	75,95
3131X15 - CAPPUCCINO NOISETTE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	52,02	2	27%	75,95
3145X15 - POTAGE POULET PATES X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	52,02	2	27%	75,95
3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	46,62	2	27%	68,07
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	46,62	2	27%	68,07

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 504,32

Total TVA 5,5% 27,74

Total TTC 532,06

Payé 612,30

Reste à payer -80,24

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
28/05/2024	612,30	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)